

LE MAIRE DE LA VILLE DE WITTENHEIM

NG

VU les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2542-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L 2223-1 et suivants, R 2213-40 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article R 610-5 du Code Pénal,

VU le règlement municipal du Cimetière de Wittenheim du 20 février 2024,

CONSIDERANT les exhumations administratives prévues les :

MARDI 8 OCTOBRE 2024 ; MERCREDI 9 OCTOBRE 2024 ; JEUDI 10 OCTOBRE 2024 ;

VENDREDI 11 OCTOBRE 2024 et LUNDI 14 OCTOBRE 2024 à partir de 7 heures au cimetière de Wittenheim,

CONSIDERANT que ces opérations doivent s'accomplir avec respect et décence et que les mesures d'hygiène et de salubrité doivent être respectées,

ARRETE

ARTICLE 1 : Pendant la durée des opérations d'exhumations administratives prévues au cimetière de la Ville de WITTENHEIM les :

MARDI 8 OCTOBRE 2024 ; MERCREDI 9 OCTOBRE 2024 ; JEUDI 10 OCTOBRE 2024 ;

VENDREDI 11 OCTOBRE 2024 et LUNDI 14 OCTOBRE 2024 à partir de 7 heures jusqu'à la fin des opérations dans la matinée, le cimetière de Wittenheim sera exceptionnellement fermé.

ARTICLE 2 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Ville de Wittenheim et sera porté à la connaissance des usagers par les moyens habituels de publicité des actes administratifs. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être également saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

.../...

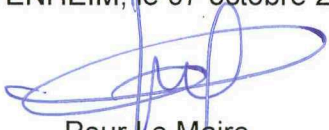


ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera transmis au Responsable du Service Patrimoine de la Ville de WITTENHEIM et une copie sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de MULHOUSE
- Monsieur le Commandant de Police – BP 95 – 68273 WITTENHEIM CEDEX
- Monsieur Le Procureur de la République de MULHOUSE

WITTENHEIM, le 07 octobre 2024




Pour Le Maire,
la Première Adjointe au Maire,
Ginette RENCK